

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	- (2024)
Heft:	2
Artikel:	Quel rôle pour la société militaire de Genève? : Constat et défis à relever
Autor:	Bodmer, Roland
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1055408

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Une conférence au local de la SMG. A gauche le col EMG Denis Mastrogiacomo (président depuis 2021) et à droite le lt col EMG Guillaume Genoud (président 2017-2021).
Photo © SMG.

Cantons

Quel rôle pour la société militaire de Genève ? Constat et défis à relever

Lt col Roland Bodmer

Membre du comité de la SMG de 2019 à 2023

Avoir rejoint le comité de la Société militaire de Genève (SMG) en 2019 (juste à temps pour la crise du Covid !) dans la fonction d'officier de liaison avec la Société suisse des officiers (SSO) m'a permis de mieux appréhender tout le travail réalisé en coulisses par le comité, composé exclusivement de miliciens dans la plus pure tradition helvétique. Il est probable que les constats et questionnements exprimés dans cet article fassent écho à des vécus similaires des camarades officiers dans les sociétés militaires (d'officiers, de sous-officiers, d'arme ou patriotiques) des autres cantons.

Si certaines activités de la SMG sont bien connues, du moins au niveau local, comme les conférences-lunchs et les cérémonies, nombreuses sont les tâches effectuées dans l'ombre. Outre l'organisation des activités précédemment mentionnées (trouver des intervenants, obtenir les autorisations, régler la logistique, diffuser l'information, etc.), le spectre des travaux est large : gestion des membres et des candidats-membres, maintenance et exploitation du local, suivi de la bibliothèque et des collections, mise sur pieds d'activités hors service, tenue à jour du site internet et publication des newsletters, traitement et suivi du courrier, rédaction et édition du bulletin EclairaGE, nombreuses représentations locales ou extra-cantonales, participation aux travaux et aux sessions de la SSO (plus bien d'autres tâches qu'il serait trop laborieux d'énumérer ici), avec une mention toute particulière pour l'énorme travail réalisé par le trésorier, tâche des plus ingrates mais ô combien importante et décisive pour le fonctionnement de notre société, le tout sous le pilotage du Président élu pour deux ans, avec statutairement une reconduction possible pour une nouvelle et ultime période de deux ans.

Depuis sa fondation par le général Dufour, la SMG a su traverser les siècles, en connaissant des périodes plus ou moins fastes, en s'adaptant plus ou moins rapidement aux réalités du moment. À l'avant-veille de fêter son 200^e anniversaire en 2025, une question se pose : quel(s) rôle(s) la SMG doit-elle ou devra-t-elle tenir dans l'environnement actuel ? Actuellement, les buts de la société sont les suivants d'après l'article 2 des statuts :

« La Société poursuit les buts suivants :

1. Travailler à la défense nationale du pays
2. Poursuivre l'instruction militaire des officiers hors du service

3. Entretenir l'esprit de corps et la camaraderie entre ses membres. »

Un paramètre important doit ici déjà être relevé, qui impactera directement non seulement la SMG, mais aussi la plupart des sociétés militaires, à savoir la réduction de l'effectif de notre armée, qui est passé en quelques décennies d'environ 700'000 militaires à un effectif théorique de 100'000 militaires. Le nombre d'officiers a globalement décrû dans la même proportion, permettant de projeter à moyen terme une baisse drastique du nombre des membres de ces sociétés.

Travailler à la défense nationale du pays

Bien qu'elle doive constamment veiller à ne pas devenir un relais partisan de l'un ou l'autre parti politique et continuer à accueillir en son sein tous les officiers désirant œuvrer hors service pour la sécurité militaire du pays, la SMG ne peut être apolitique ! Il lui incombe – en son nom ou le cas échéant dans le cadre de l'Union des sociétés militaires de Genève (USMG) – de participer et se positionner dans le débat politique sur les aspects militaires de la politique de sécurité, au plus proche de ses convictions pour la sauvegarde et le renforcement de la sécurité nationale au profit des citoyens, des habitants et des intérêts de la Suisse. L'engagement actif de la SMG lors des récents scrutins pour le maintien de l'obligation de servir et l'acquisition de nouveaux avions de combat illustre ce rôle attendu dans le débat public.

En sa qualité d'association de droit civil ne dépendant aucunement du DDPS, la SMG dispose d'une liberté de pensée qui lui permet de défendre des idées et des orientations qui peuvent diverger des positions officielles de la Confédération et de l'armée. Cette précieuse liberté de pensée, exclusivement au service du maintien ou du développement d'une politique de sécurité adéquate, constitue un atout démocratique certain et ne contrevient nullement au devoir de loyauté qui s'impose à chaque membre de la SMG lors de l'accomplissement de sa mission dans sa fonction militaire.

Poursuivre l'instruction militaire des officiers hors du service

Les choix tant politiques que militaires faits ces dernières

décennies et leurs effets sur notre armée ont certes permis de développer de nouvelles compétences et de nouvelles spécialisations, mais ont aussi eu comme conséquence une érosion, voire la perte de certains savoir-faire militaires génériques chez beaucoup de jeunes officiers. Parmi ces choix on peut notamment citer la réduction des durées de service (y.c. d'avancement) et l'effort principal mis sur les services d'appuis aux autorités civiles, dans une logique d'encaissement des «fameux dividendes de paix», tant vantés dans la période ayant suivi la dissolution du Pacte de Varsovie.

Si les sociétés militaires à elles seules ne peuvent pas combler ces lacunes des cursus d'instruction, elles peuvent néanmoins contribuer à la compléter pour les officiers de toutes armes confondues, sur plusieurs plans. Sur le plan technique (tir, vie en campagne, travaux sur l'eau, premiers secours au combat) ou tactique (visite de corps de troupe permettant de mieux comprendre les capacités et les interactions, wargames, etc.), voire opératif ou stratégique (conférences, séminaires, etc.).

Pour exploiter au mieux les importantes compétences existantes au sein des différentes sociétés militaires et pour maintenir une certaine efficience (ratio effort/rendement) au vu de la réduction projetée du nombre de membres chez l'ensemble des sociétés, une mutualisation de ces activités entre les différentes sociétés semble être la voie la plus à même de maintenir une offre de formation hors service intéressante.

Au niveau local genevois, il est réjouissant de constater que ces dernières années des rapprochements ont été réalisés, comme par exemple en mutualisant le groupe de marche et les entraînements de tir de combat entre l'Association suisse des sous-officiers/section Genève (ASSO GE) et la SMG. De même et sans être exhaustif, la participation de membres de l'Association suisse des sergents-majors/section Genève (ASSgtm-GE) et l'ouverture de certaines de leurs activités aux membres de la SMG méritent également d'être relevées, tout comme l'émergence de la jeune et dynamique Association militaire de l'Université de Genève (AMUNIGE). Cette dernière permet enfin de marquer la présence militaire dans un environnement longtemps perçu comme hostile à l'armée et qui organise de nombreuses actions, souvent accessibles aux membres de la SMG.

Entretenir l'esprit de corps et la camaraderie entre ses membres

La réduction du nombre de citoyens faisant service, tout particulièrement à Genève, rend encore plus importante la nécessité de serrer les rangs, pour défendre et promouvoir l'importance du rôle de l'armée pour la sécurité, et par extension pour la stabilité et la prospérité du pays. En effet, cette dernière semble être de plus en plus méconue, voire dénigrée.

La mutualisation précédemment évoquée des activités entre les sociétés contribue aussi à resserrer les liens entre les différents acteurs militaires genevois, toutes fonctions et tous grades confondus, avec pour objectif de maintenir une «masse critique» propre à assurer une présence et une certaine visibilité de l'armée auprès de la population genevoise.

Au sein de la SMG, l'entretien de l'esprit de corps et de la camaraderie implique de réussir le mélange des générations, et donc l'intégration des nouveaux membres souvent jeunes. A l'heure actuelle, où la majorité des

membres de la société ont au-delà de cinquante ans, obtenir l'adhésion des jeunes officiers, constitue un enjeu critique pour l'avenir de la SMG, qui à l'image de la société entière, doit faire face aux conséquences du vieillissement de sa population.

Or, le référentiel militaire d'un colonel ayant beaucoup servi sous le modèle «Armée 61» et celui d'un jeune lieutenant fraîchement breveté issu du DEVA est considérablement différent, et c'est bien normal! Les évolutions sociétales sont rapides, et ces jeunes officiers fonctionnent selon des valeurs et des codes que les plus anciens peuvent parfois peiner à comprendre. Ainsi, faire adhérer des jeunes n'est que la première étape, car encore faut-il réussir à éveiller leur intérêt pour participer aux activités ou pour s'engager de manière plus accrue au sein du comité. D'ailleurs, le renouvellement de ce dernier peut également être une problématique de taille, les fonctionnements sociaux impliquant de cumuler plusieurs engagements auprès d'entités différents, comme les clubs sportifs, les associations étudiantes, les activités bénévoles en général.

Un autre aspect de la question que l'on doit évoquer concerne les modes de communication, qui ont tout particulièrement été révolutionnés par l'avènement des plateformes numériques et réseaux dit «sociaux». Sans porter de jugement, il s'agit ici de partager quelques constatations, en appliquant la méthode de «l'Enoncé – Déduction – Conséquence (EDC)» connue de la plupart des lecteurs: Les jeunes officiers communiquent essentiellement sur les plateformes numériques et les réseaux sociaux, alors que l'utilisation de ces médias est peu développée par la SMG. Aussi, la pénétration de la communication de la SMG auprès des jeunes membres est faible; la probabilité que l'information parvienne aux jeunes membres est peu élevée, y compris pour les annonces d'activités. De plus, la participation à des activités de la SMG n'étant pas valorisée par une diffusion sur ces médias, implique une probable perte d'attractivité, et l'intégration des jeunes membres peut en pâtir.

Par conséquent, la puissance de communication de la SMG sur les plateformes numériques et les réseaux sociaux doit être drastiquement augmentée pour une meilleure intégration des jeunes membres. Cet EDC plaide pour que le développement et l'exploitation des médias de la SMG soient confiés à de jeunes membres, dans le cadre du comité ou à titre de contributeurs.

Conclusion

D'une manière générale, les réflexions discutées ici ne sont pas éloignées de celles que d'autres acteurs publics sont ou seront amenés à avoir car elles reflètent les enjeux sociaux majeurs du XXI^e siècle. Les paradigmes sociaux ont radicalement changé en quelques décennies et sont en constante évolution, que ce soit dans la place du service militaire, ou de celle de l'armée plus globalement, dans la manière de concevoir les échanges, les relations sociales à l'épreuve du numérique et du vieillissement de la population. Selon le principe qu'il faut s'adapter pour survivre, les sociétés militaires, si elles veulent maintenir leur place dans la société vont devoir trouver des réponses à ces changements.

R. B.

NB: Ce texte a été adapté par l'of sp̄c (cap) Catalina Roth, rédactrice en charge du bulletin ÉclairaGE